

# 2018-08-12 – Loupoigne – 20 km



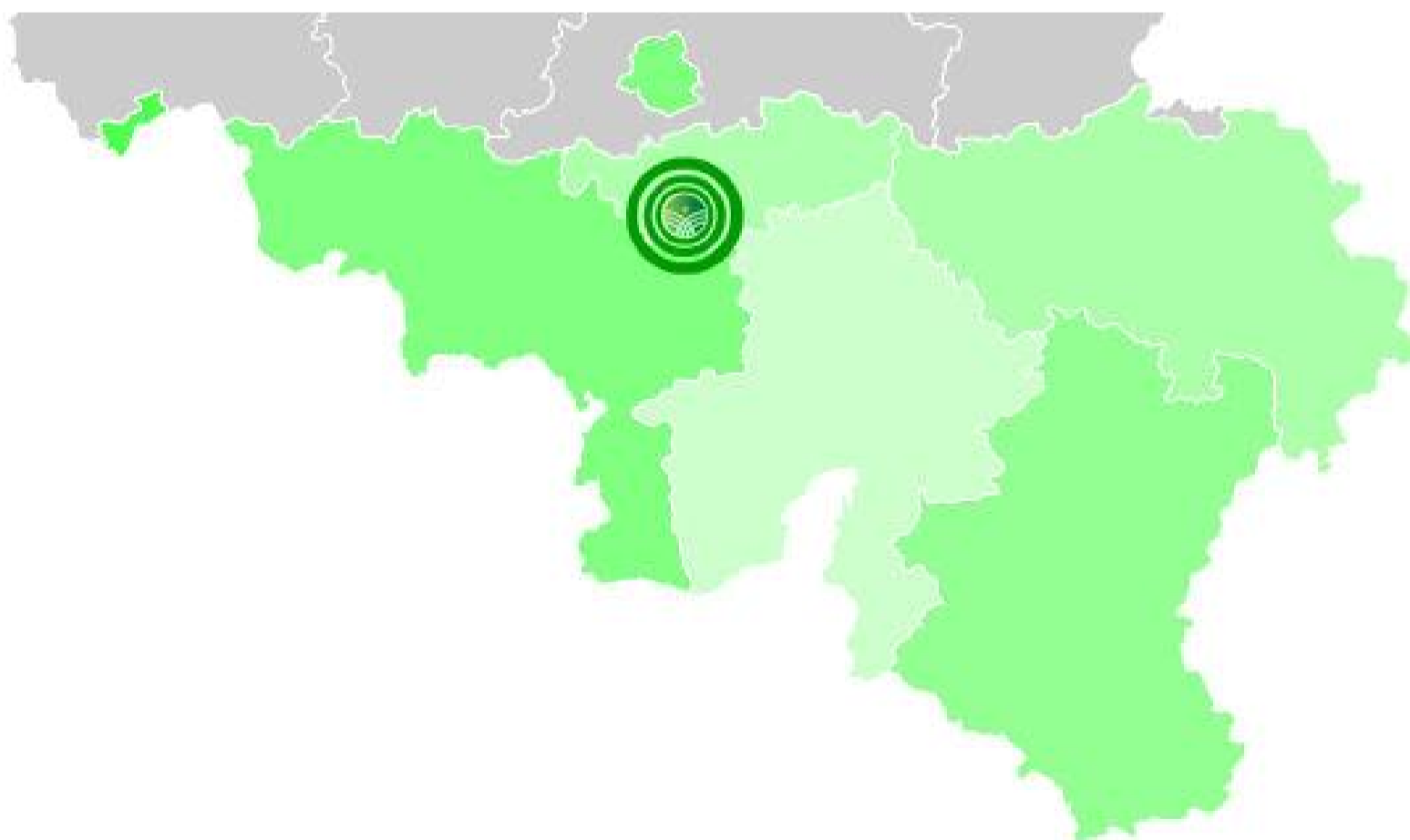
FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



SPORT-ADEPS.BE



Date	Activité principale	IGN
12-08-2018	MARCHE : 5 - 10 - 20 Km	39/8
Commune	Province	Entité
LOUPOIGNE	Brabant wallon	Genappe
Lieu de rendez-vous		
Avenue du Parc 1 [1471]		
Groupement organisateur		
RFC Genappe - Francis Dobremé - 0475 729 253		
Gare/Transport en commun		
TEC 19 : Nivelles-Ottignies, Genappe Eglise.		
Covoiturage		
<a href="#">Trouvez un covoiturage grâce à notre partenaire carpool.be</a>		



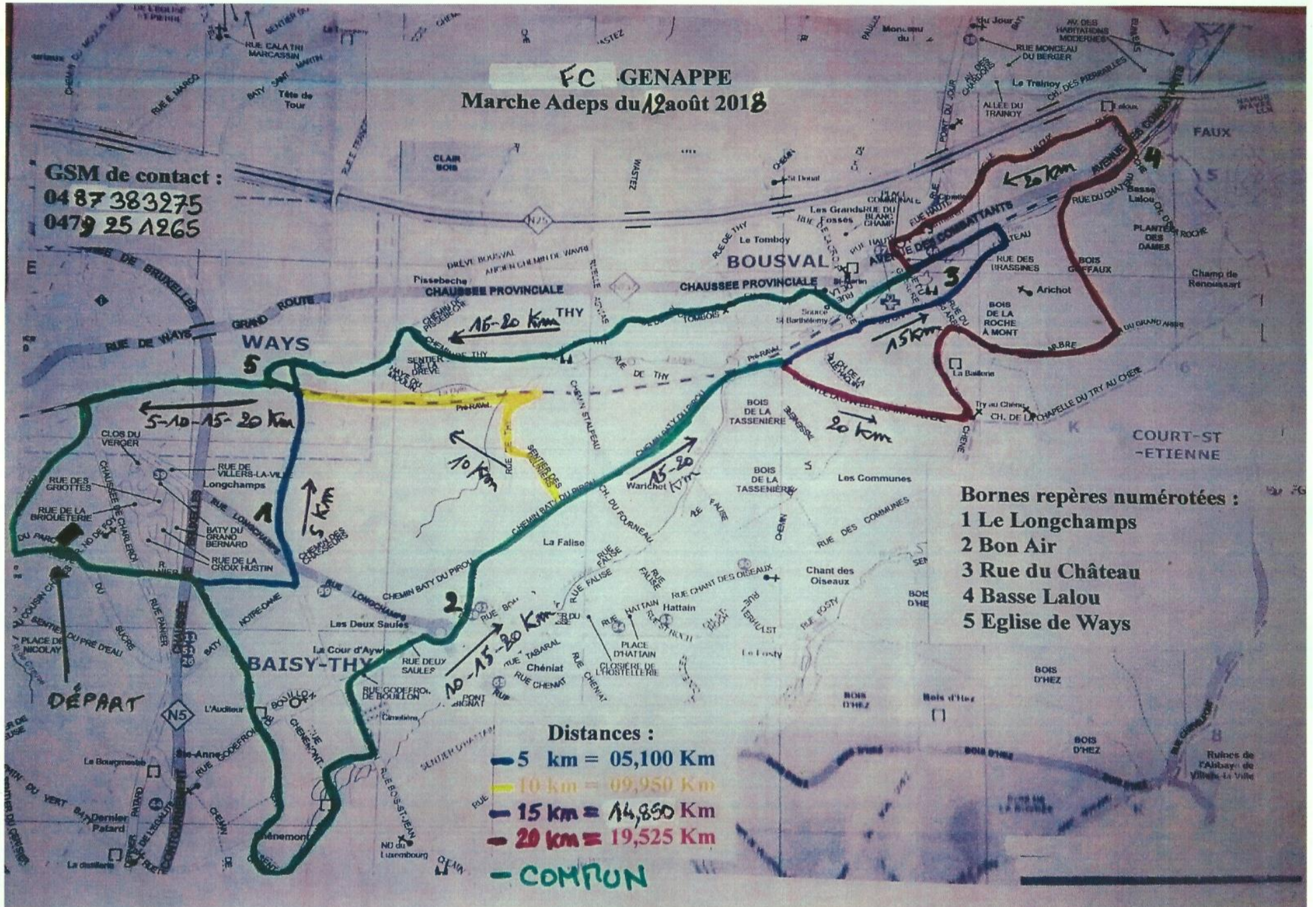
**FC GENAPPE**  
**Marche Adeps du 12 août 2018**

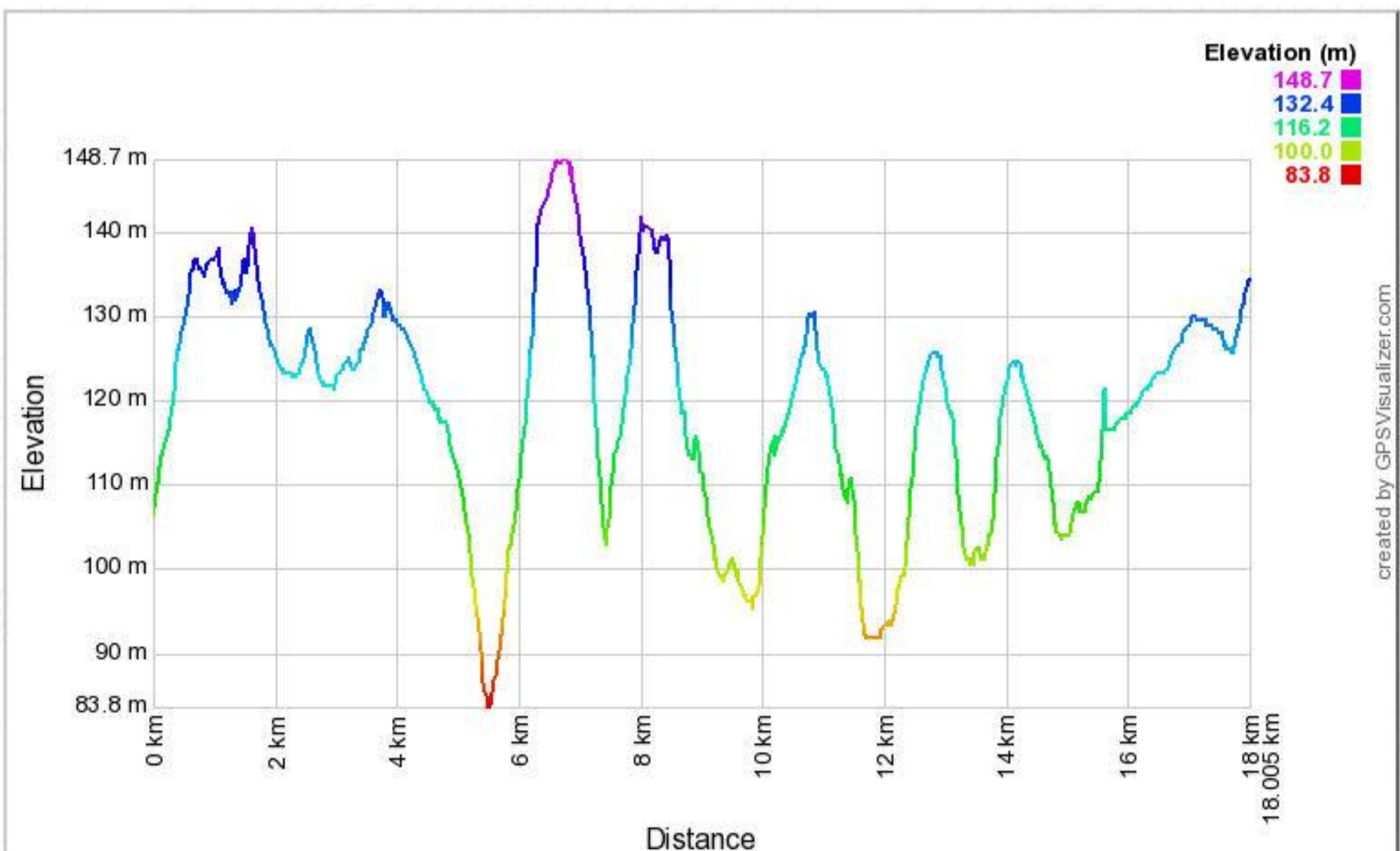
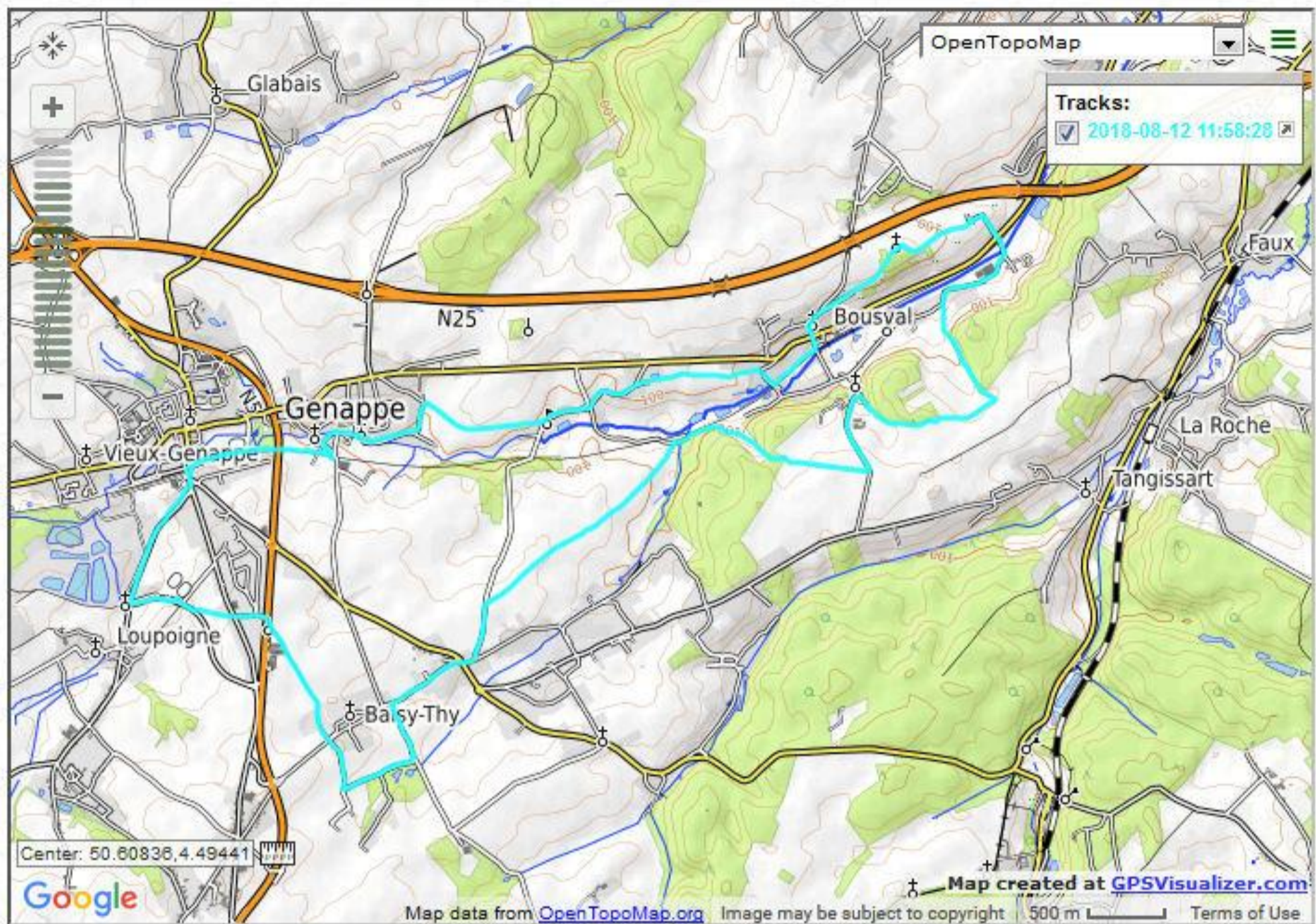
**GSM de contact :**  
**04 87 38 32 75**  
**04 79 25 12 65**

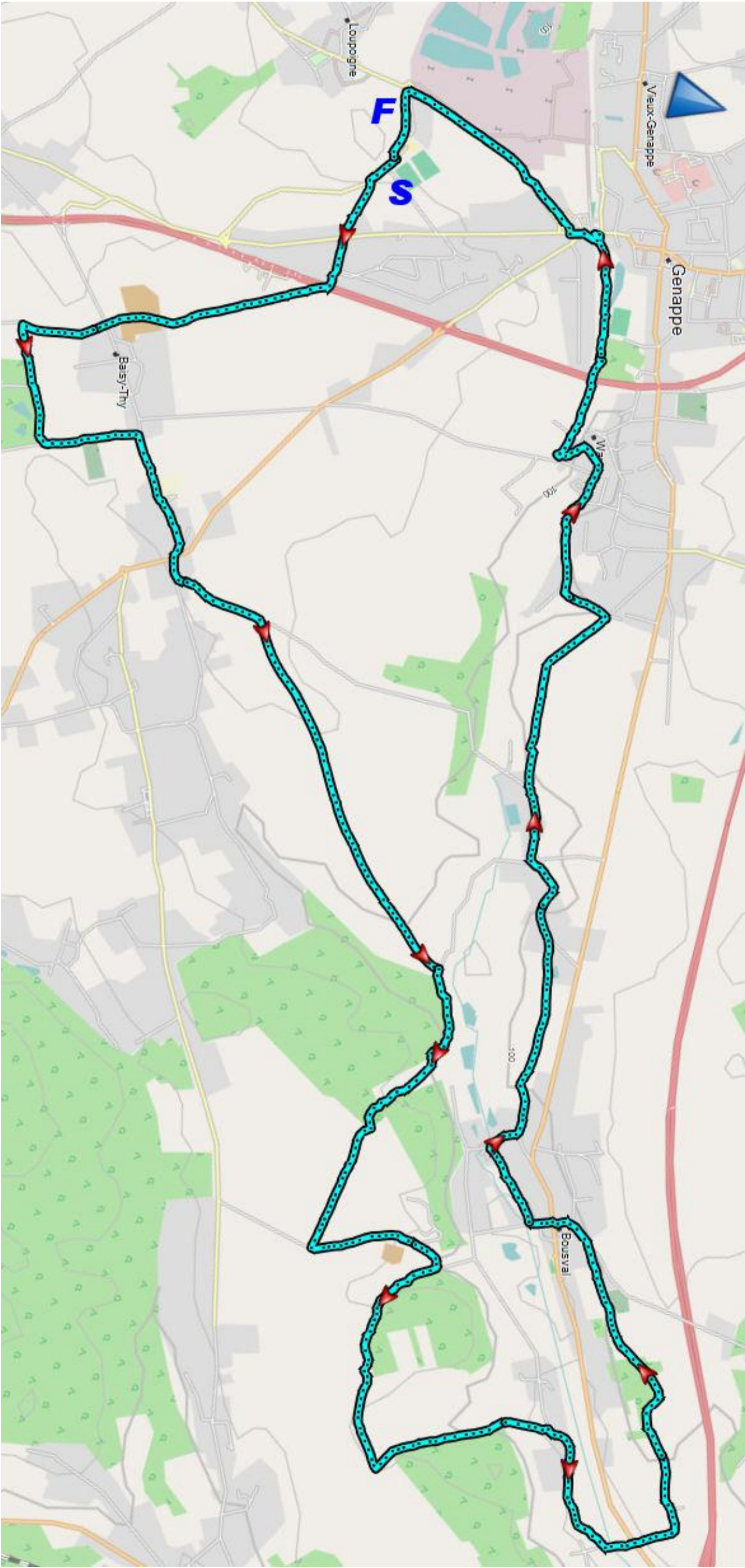
- Bornes repères numérotées :**
- 1 Le Longchamps**
  - 2 Bon Air**
  - 3 Rue du Château**
  - 4 Basse Lalou**
  - 5 Eglise de Ways**

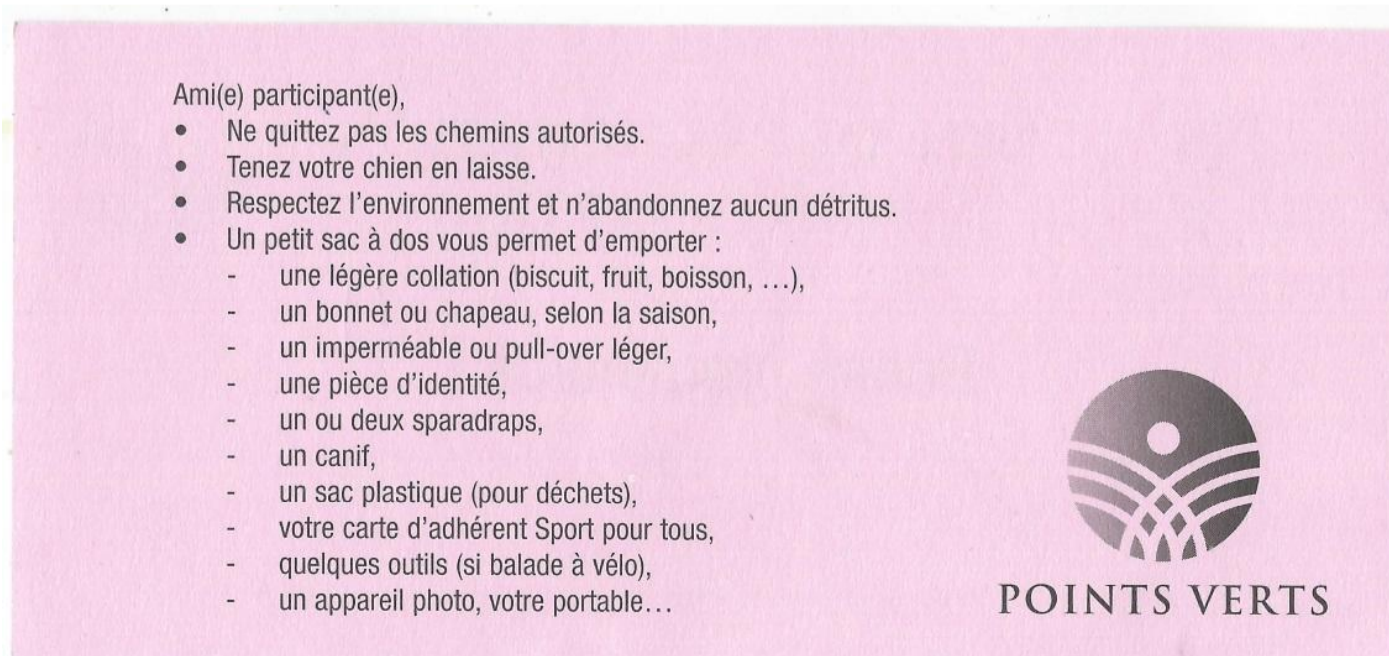
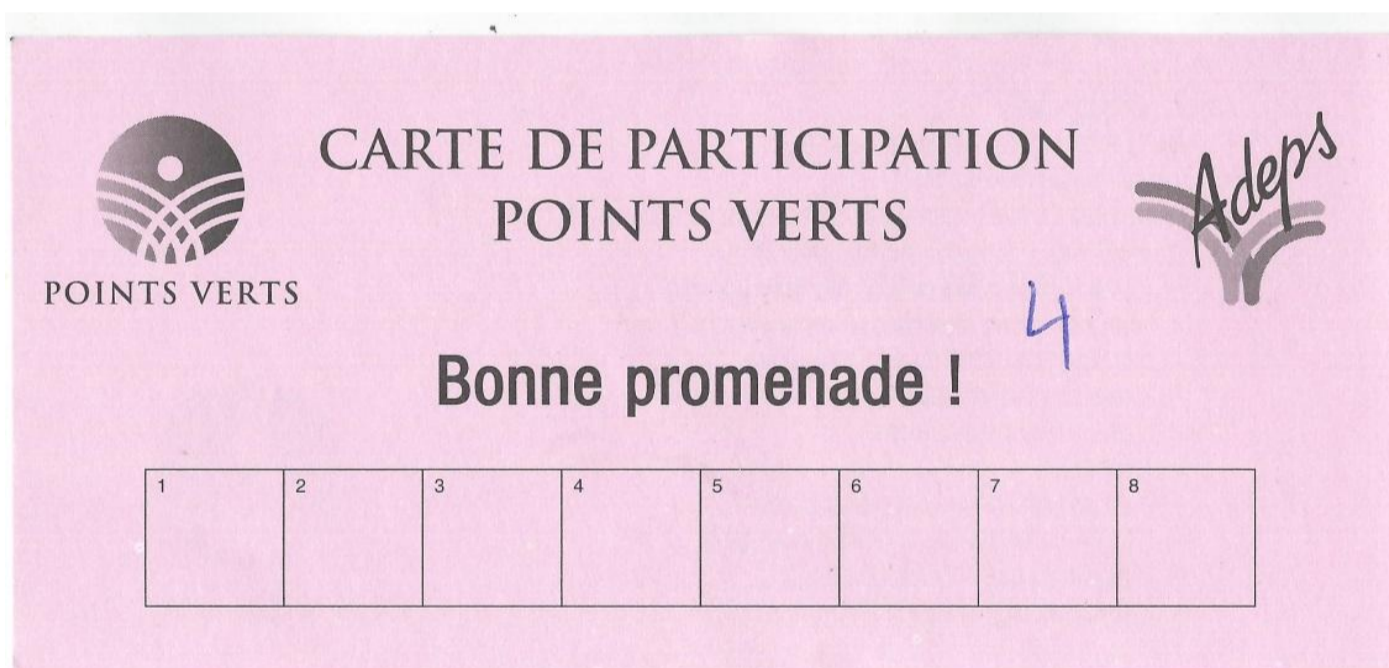
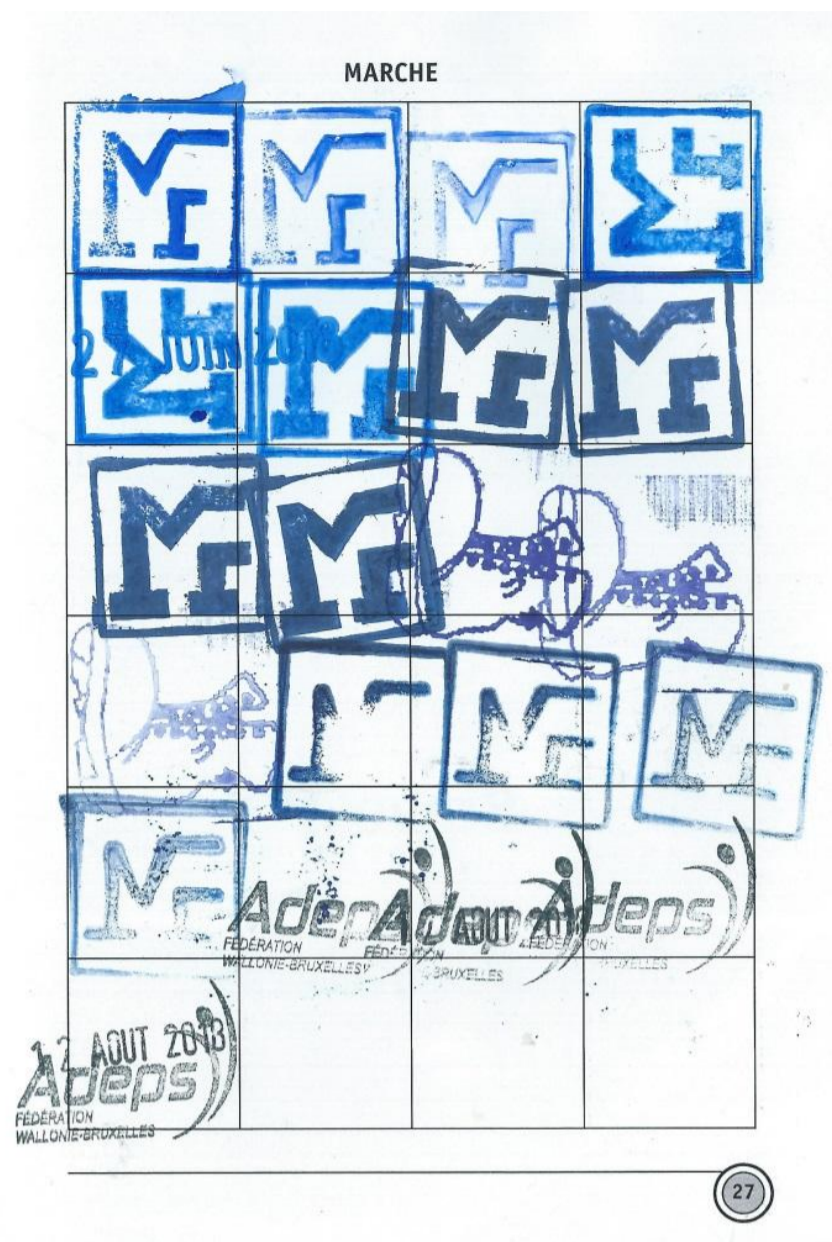
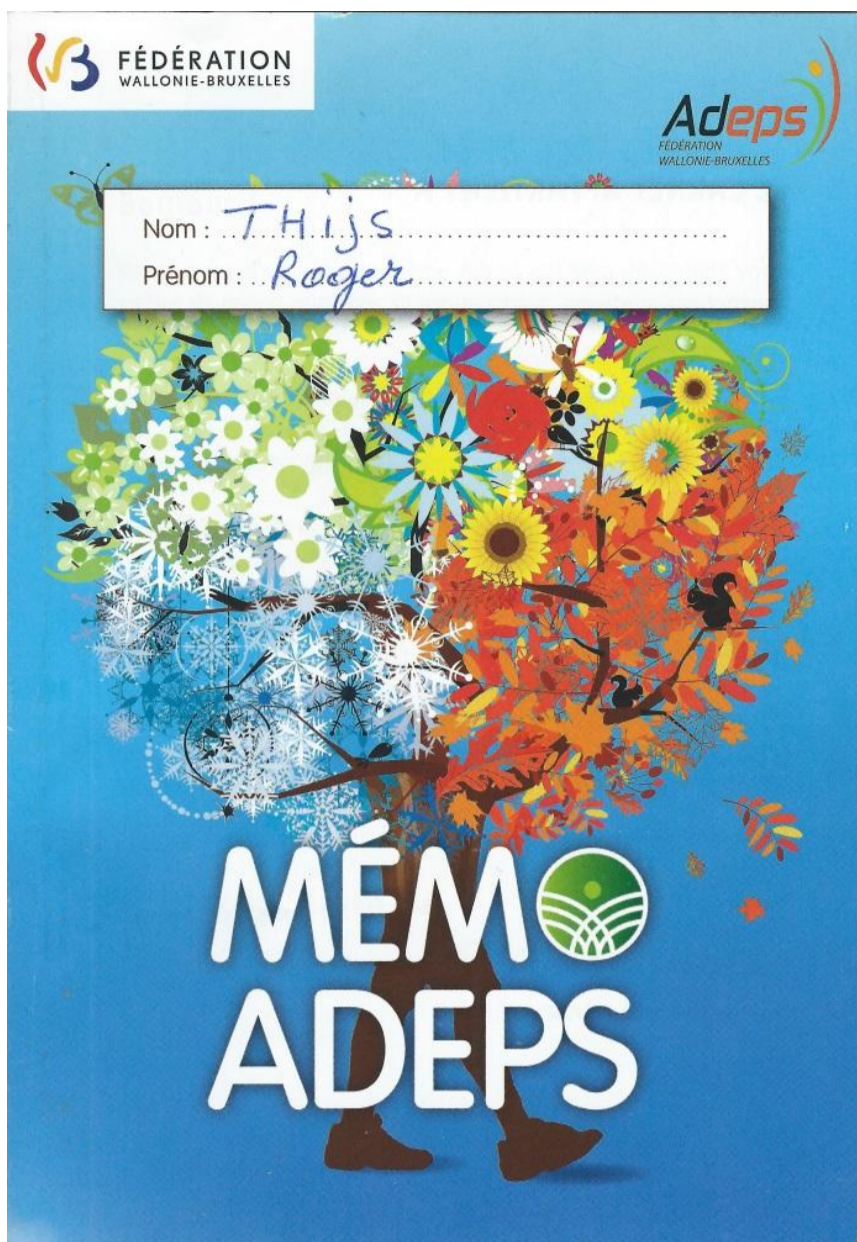
**Distances :**

<b>5 km</b>	<b>= 05,100 Km</b>
<b>10 km</b>	<b>= 09,950 Km</b>
<b>15 km</b>	<b>= 14,800 Km</b>
<b>20 km</b>	<b>= 19,525 Km</b>
<b>- COMPTON</b>	



































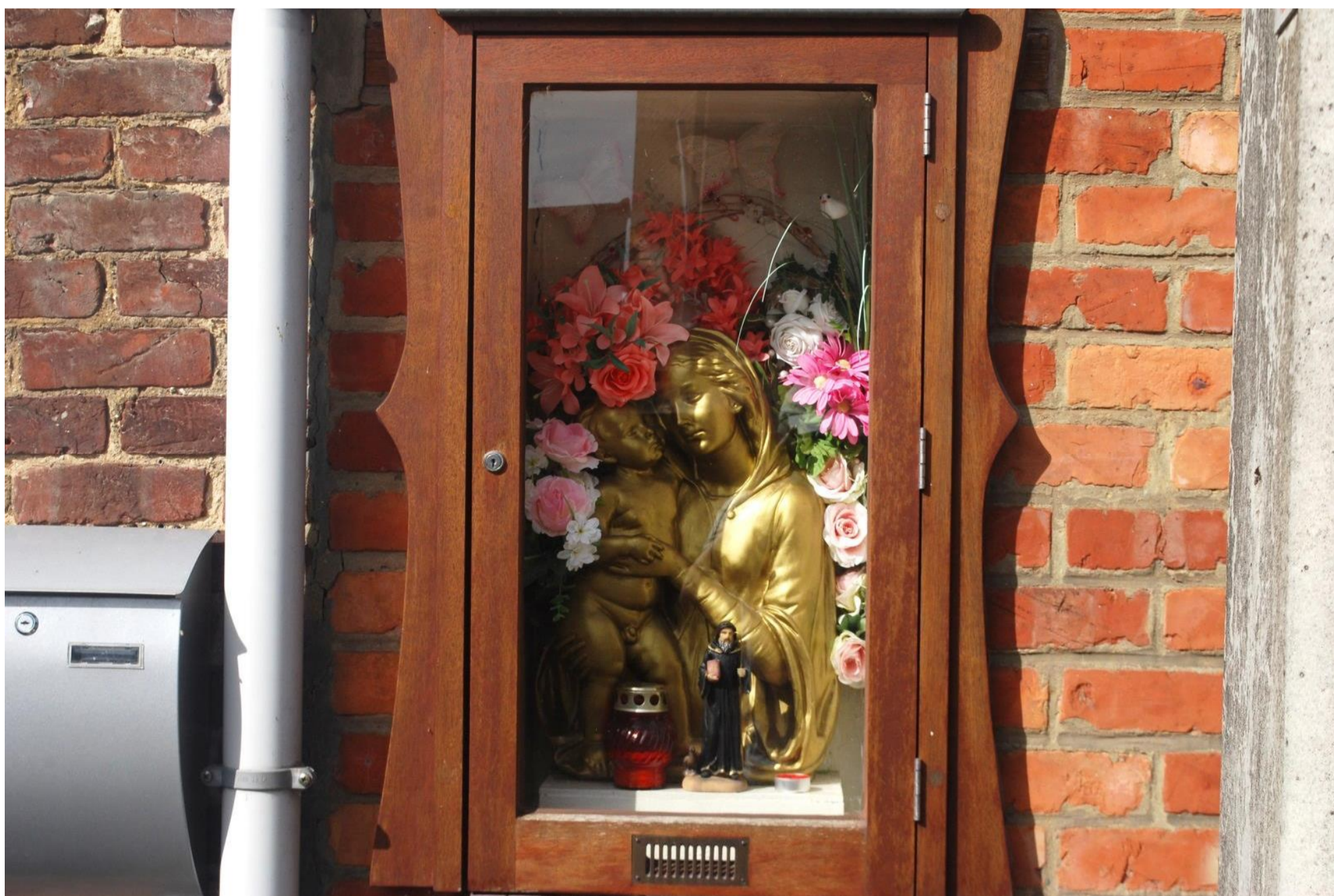






















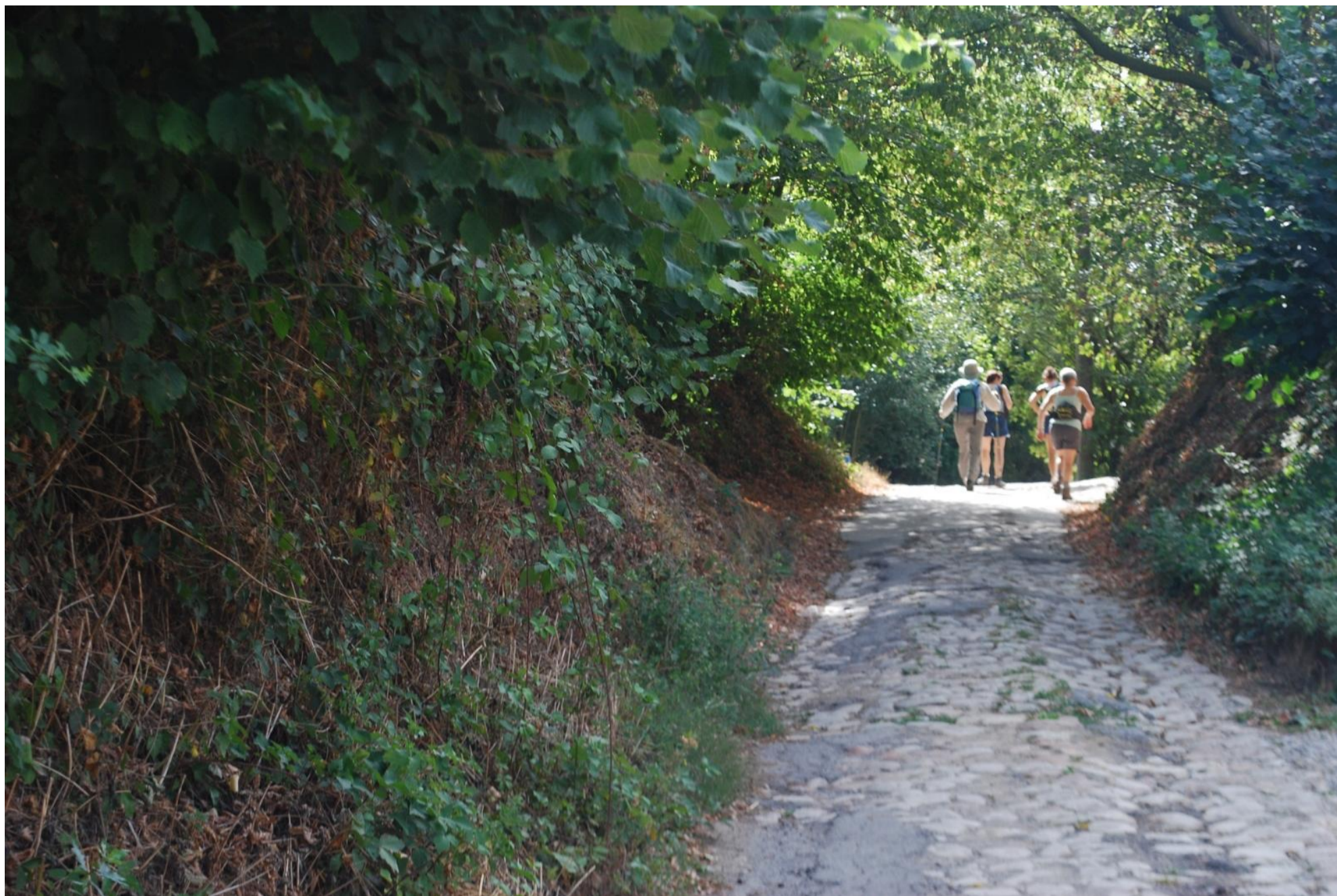




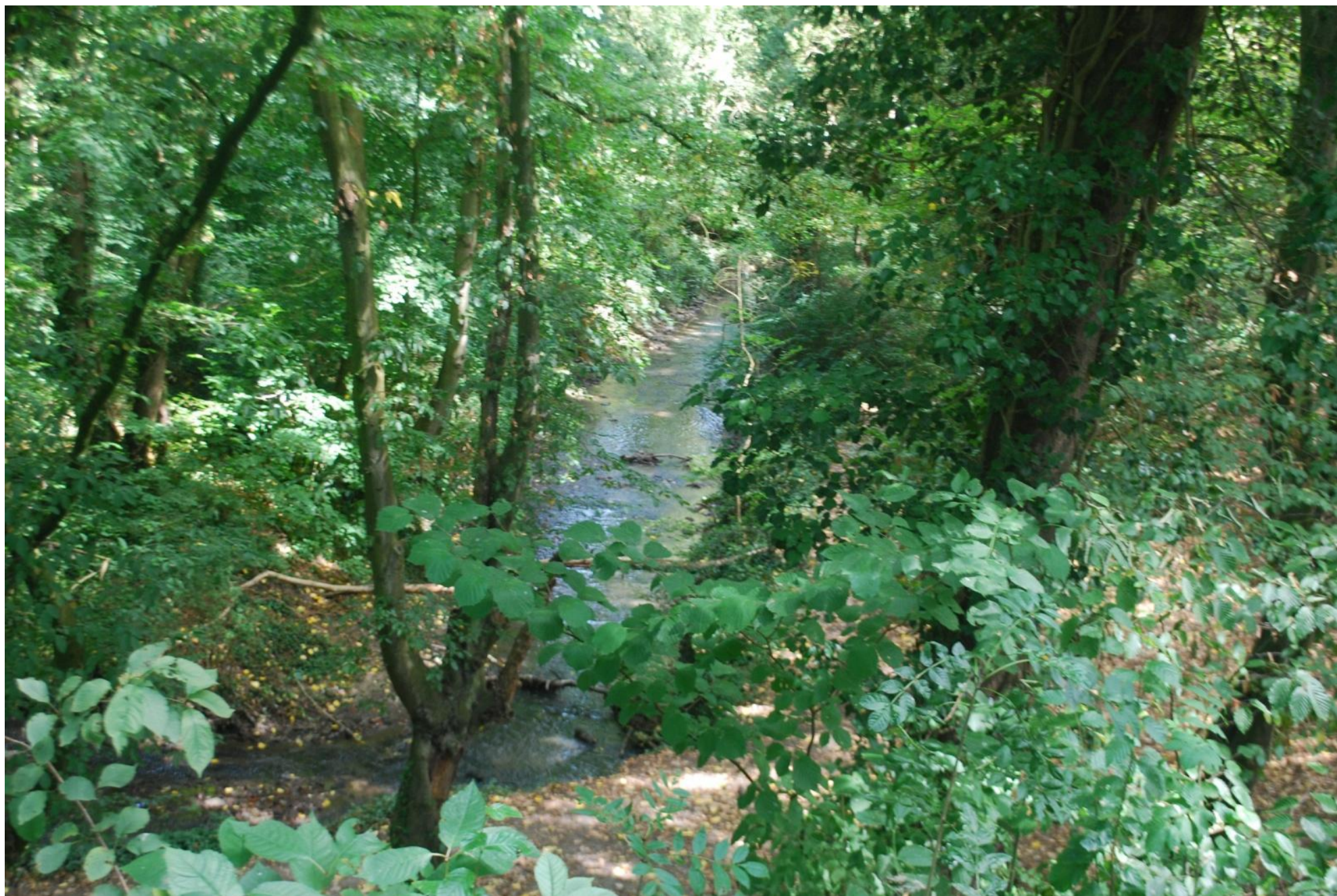












## La Dyle et la ligne 141 gambadent ensemble...

### Le parc communal et la Cour Thomas

**La ligne 141**

La ligne 141 Manège-Wavre a été créée par une compagnie britannique dans le but de relier la région industrielle du Centre au Nord-Est de la Belgique. Construite en deux ans et demi (entre décembre 1852 et août 1853) par des centaines d'ouvriers qui disposaient seulement de pelles, pioches et brouettes, elle a permis à des milliers de voyageurs d'emprunter les trains à vapeur qui desservent notamment les six gares ou haltes de notre commune : Fonteny, Genappe, Thy, Bousval, Basse-Laloux et Noirhat. De nombreux convois de marchandises, de charbon notamment, y ont également transité.

Le tracé Est-Ouest du chemin de fer explique son intérêt pour les convois militaires allemands se dirigeant vers le front lors des deux guerres mondiales.

Le dernier train de voyageurs circula le 7 octobre 1953. Des trains de marchandises ont continué à emprunter cette voie ferrée mais il est arrivé que, suite à un incident sur la ligne Bruxelles-Monster, un Trans-Europ-Express (un de ces fameux trains TEE aux belles voitures en inox) reliant Amsterdam à Paris fasse un petit détour par chez nous.

Jusqu'en décembre 2003, la voie était encore utilisée pour les convois transportant le sucre « made in Genappe » vers le port d'Anvers.

**Parc communal** (Vous êtes ici)

**Cour Thomas** (Forge Hers et pont à 4 arches)

**Le Contrat de rivière Dyle et affluents**

Les contrats de rivière permettent de mettre en place une structure permanente de dialogue, de concertation et de coordination entre tous les usagers et responsables des cours d'eau : provinces, communes, intercommunales, d'épuration et de distribution, entreprises, associations de protection de l'environnement, syndicats de tourisme, pêcheurs, agriculteurs...

Les principaux objectifs des contrats de rivière sont :

- améliorer la qualité des eaux de surface
- favoriser une gestion hydraulique globale
- réduire les nuisances
- intégrer les cours d'eau dans les agglomérations
- protéger et gérer le patrimoine naturel
- promouvoir l'entretien, l'entretien et la sensibilisation
- associer la population aux décisions.

Le but ultime de la Dyle fait partie du bassin de l'Escaut et forme avec la Gulin, l'un des 15 sous-bassins hydrographiques délimités par le Gouvernement wallon.

La Dyle prend sa source à Fonteny et se jette dans la Sambre à Namur. Ses affluents à Genappe sont la Fontaine, la Fosse et la Cule. Elle parcourt quelque 100km avant de se jeter dans le Ruppel. La superficie du bassin wallon est de 600km<sup>2</sup>.

**Le parc communal**, limité sur la rive droite de la Dyle, par la ligne de chemin de fer 141, est un haut lieu d'enseignement variés. À la confluence de la Dyle et du Ri du Pré du Roi, cet ancien bassin de décantation de la « Nouvelle Sucrierie » est devenu une zone aménagée et aménageable qui allie le sport (pêche, football, pétanque) aux vestiges industriels et historiques de la vallée.

La Nouvelle Sucrierie, fondée en 1889 par des financiers et des fermiers des environs, fut ainsi renommée afin de la distinguer de celle qui existait déjà en amont depuis 1870 et qui ferma ses portes en 2003. Les deux sucrieries fusionnèrent après la première guerre.

En aval, la rivière dessine une boucle limitée et encaissée de part et d'autre par un affleurement rocheux, assise de la « Cour Thomas » (rive gauche), tandis que sur la rive droite, un beau charmois précède l'affleurement rocheux qui fut aménagé par le passé pour recevoir un établissement industriel : la **Forge Hers**. Celle-ci produisait du fer battu, des bandes et des essieux. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, une turbine alimentée par les eaux de la rivière fournissait de l'électricité aux quelques maisons de la « Cour Thomas » et à certaines dépendances de la sucrierie.

Une passerelle avait été jetée au-dessus de la Dyle, en parallèle à un ancien pont à quatre arches, partiellement effondré aujourd'hui. Il est à l'origine de la méprise du groupe d'officiers de cavalerie française entourant Napoléon qui, au soir de la bataille du 18 juin 1815, se présentèrent devant la « Cour Thomas » croyant accéder à l'autre rive par un chemin public. Ils durent se résoudre à passer par le gué proche de l'église de Ways.

Réalisé grâce à une collaboration entre Environnement Dyle, le Centre de documentation de la Motte, la Ville de Genappe et le Centre culturel du Brabant wallon. Avec le soutien du Contrat de rivière Dyle et affluents.

